



Revision Date: 8/12/2015

## Rust-Oleum Multi Component Product Information Sheet

**258109 TRANSF CABINET SMALL KIT LIGHT is a multi component product composed of the following individual chemical components:**

|        |                                      |
|--------|--------------------------------------|
| 258122 | TRANSF QT 12PK CABINET DEGLOSSER     |
| 258997 | TRANSF QT 4PK CABINET BOND PASTEL    |
| 261286 | TRANSF QT 4PK CABINET TOP COAT SATIN |
| 280424 | SEM TRANSF HP 6PK CABINET JAVA GLAZE |

SDSs for each component follow this cover sheet.

### Transportation Information

|   | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada)</u> |
|---|-------------------------|-----------------------------|----------------------|---------------------|
| UN Number:                                      | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Nom UN::  | Non réglementé          | Non réglementé              | Non réglementé       | Non réglementé      |
| Classe de danger :                              | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Groupe d'emballage:                             | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Quantité Limitée:                               | Non                     | Non                         | Non                  | Non                 |
| Finished Good Schedule B Harmonized Tariff Code |                         | 3209.10.0000                |                      |                     |

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

|                                       |  |                            |  |
|---------------------------------------|--|----------------------------|--|
| <b>Nom:</b>                           | TRANSF QT 12PK CABINET DEGLOSSER   | <b>Date de Révision:</b>   | 8/12/2015  |
| <b>Product Identifier:</b>            | 258122   | <b>Société/Entreprise:</b> | Nouvelles CE   |
| <b>Classe/Utilisation du Produit:</b> | Cabinet Non-Sanding Cleaner/ Transformations                                   |                            |  |
| <b>Société/Entreprise:</b>            | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA | <b>Fabricant:</b>          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
| <b>Préparée par:</b>                  | Service des affaires réglementaires  |                            |  |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence:</b> | Hotline de 24 heures: 847-367-7700   |                            |  |

## 2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Attention

Dangers spécifiques

4% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4  
H332 Nocif par inhalation.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

## 3. Information sur les composants

### SUBSTANCES DANGEREUSES

| <u>Nom chimique</u>                     | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.% Range</u> | <u>Symbols GHS</u>  | <u>Phrases GHS</u>   |
|---|---------------|-------------------|---------------------|----------------------|
| Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle | 111-76-2      | 2.5-10            | GHS06               | H302-311-315-319-330 |
| Alcools Éthoxylés, C12-16               | 68551-12-2    | 1.0-2.5           | Aucune information. | Aucune information.  |
| Nonylphénol Éthoxylé Phosphate Ester    | 68412-53-3    | 1.0-2.5           | Aucune information. | Aucune information.  |

#### 4. Premiers secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste. Rincer la peau à l'eau immédiatement et abondamment. Retirer les vêtements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Laver les vêtements séparément avant de les réutiliser.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'induirez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commandement le plus proche de poison immédiatement.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Garder les contenants hermétiquement fermes. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** Les contenants peuvent éclater et dégager une substance très toxique s'ils sont exposés à la chaleur. La substance est non-combustible mais réagit avec de nombreux métaux pour former du gaz d'hydrogène explosif. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

#### 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8. Neutraliser soigneusement le déversement avec du bicarbonate de sodium (NaHCO<sub>3</sub>). Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes.

#### 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

#### 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

| Nom chimique                            | N° CAS     | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|---|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle | 111-76-2   | 5.0                  | 20 ppm        | N.E.           | 50 ppm       | N.E.             |
| Alcools Éthoxylés, C12-16               | 68551-12-2 | 5.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Nonylphénol Éthoxylé Phosphate Ester    | 68412-53-3 | 5.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |

Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|                                     |                               |   |               |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| <b>Caractéristiques:</b>            | Liquide                       | <b>Etat Physique:</b>                       | Liquide       |
| <b>Odeur :</b>                      | Comme un solvant              | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Relative Density:</b>            | 1.004                         | <b>pH:</b>                                  | 7.0           |
| <b>Point de congélation, ° C:</b>   | Non déterminé                 | <b>Viscosité:</b>                           | Non déterminé |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | Soluble                       | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non déterminé |
| <b>Decomposition Temp., °C:</b>     | Non déterminé                 | <b>Explosive Limits, vol%:</b>              | 1.1 - 10.6    |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | 94 - 173                      | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | 94            |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Ne supporte pas la combustion | <b>Auto-ignition Temp., °C:</b>             | Non déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus lent que l'Éther         | <b>Pression de vapeur, mmHg:</b>            | Non déterminé |
| <b>Densité de vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air          |   |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes. Éviter le contact avec les métaux.

**INCOMPATIBILITÉ:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** La décomposition produit du chlorure d'hydrogène, le chlore et les gaz d'hydrogène.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Grave irritant; peut causer des lésions cutanées permanentes.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Corrosif et peut causer des lésions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac. La substance peut être nocive si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** 315 <undefined>

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

**Valeurs de toxicité aiguë**

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| N° CAS   | Nom chimique                             | LD50 par voie orale | LD50 par voie cutanée | Vapeur CL50 |
|----------|--|---------------------|-----------------------|-------------|
| 111-76-2 | Éther d'éthylène glycol et de monobutyle | 470 mg/kg Rat       | 220 mg/kg Rabbit      | N.I.        |

N.I. - Aucune Information

**12. Informations écologiques****INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées.**13. Considérations relatives à l'élimination des déchets****Informations sur l'évacuation:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.**14. Informations relatives au transport**

|                     | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada)</u> |
|---------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------|---------------------|
| UN Number:          | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Nom UN::            | Non réglementé          | Non réglementé              | Non réglementé       | Non réglementé      |
| Classe de danger :  | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Groupe d'emballage: | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Quantité Limitée:   | Non                     | Non                         | Non                  | Non                 |

**15. Informations réglementaires****Réglementations fédérales américaines:****Catégorie de risque CERCLA - SARA**

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Danger réactif, Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

**SARA SECTION 313:**

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

**Nom chimique**

Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle

**N° CAS**

111-76-2

**LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

**16. Autres informations****Evaluations HMIS**

**Santé:** 2\*    **Inflammabilité:** 1    **Risque physique:** 0    **Protection individuelle:** X

**Classements NFPA**

**Santé:** 2    **Inflammabilité:** 1    **Instabilité** 0

**LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L:** 477

**CE DATE DE RÉVISION:** 8/12/2015

**MOTIF DE LA RÉVISION:**

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

**Nom:** TRANSF QT 4PK CABINET BOND PASTEL **Date de Révision:** 8/12/2015  
**Product Identifier:** 258997 **Société/Entreprise:** Nouvelles CE  
**Classe/Utilisation du Produit:** Bond Coat/ Transformations  
**Société/Entreprise:** Rust-Oleum Corporation **Fabricant:** Rust-Oleum Corporation  
 11 Hawthorn Parkway 11 Hawthorn Parkway  
 Vernon Hills, IL 60061 USA Vernon Hills, IL 60061  
 USA  
**Préparée par:** Service des affaires réglementaires  
**Numéro de téléphone d'urgence:** Hotline de 24 heures: 847-367-7700

## 2. Identification des dangers

### Classement de la Préparation

### Symboles du produit

Pas une substance ou un mélange dangereux.

### Mention d'avertissement

Aucun mot de signal a été attribué

## 3. Information sur les composants

### SUBSTANCES DANGEREUSES

| <u>Nom chimique</u>                                | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.% Range</u> | <u>Symbols GHS</u>  | <u>Phrases GHS</u>  |
|--|---------------|-------------------|---------------------|---------------------|
| Dioxyde de Titane                                  | 13463-67-7    | 10-25             | Aucune information. | Aucune information. |
| Minéraux du Groupe des Micas                       | 12001-26-2    | 2.5-10            | Aucune information. | Aucune information. |
| 2,2,4-Trimethyl-1,3-pentanediol 2-methylpropanoate | 25265-77-4    | 1.0-2.5           | Aucune information. | Aucune information. |
| Silice Cristalline                                 | 14808-60-7    | 0.1-1.0           | GHS07               | H302                |
| Alcool Méthylique                                  | 67-56-1       | 0.1-1.0           | GHS02-GHS06-GHS08   | H225-311-331-370    |
| Cellulose  | 9004-34-6     | 0.1-1.0           | GHS06               | H331                |
| Silice Amorphe                                     | 7631-86-9     | 0.1-1.0           | GHS06               | H331                |

## 4. Premiers secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut pénétrer dans les poumons et causer de graves lésions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Garder les contenants hermétiquement fermés. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire.

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIEL EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés. Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermés.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le contact avec les yeux.

**Entreposage :** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermétiquement fermés. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Préserver du gel. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

| Nom chimique                                       | N° CAS     | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA           | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA         | OSHA PEL-CEILING |
|--|------------|----------------------|-------------------------|----------------|----------------------|------------------|
| Dioxyde de Titane                                  | 13463-67-7 | 25.0                 | 10 mg/m <sup>3</sup>    | N.E.           | 15 mg/m <sup>3</sup> | N.E.             |
| Minéraux du Groupe des Micas                       | 12001-26-2 | 5.0                  | 3 mg/m <sup>3</sup>     | N.E.           | N.E.                 | N.E.             |
| 2,2,4-Triméthyl-1,3-pentanediol 2-méthylpropanoate | 25265-77-4 | 5.0                  | N.E.                    | N.E.           | N.E.                 | N.E.             |
| Silice Cristalline                                 | 14808-60-7 | 1.0                  | 0.025 mg/m <sup>3</sup> | N.E.           | N.E.                 | N.E.             |
| Alcool Méthylrique                                 | 67-56-1    | 1.0                  | 200 ppm                 | 250 ppm        | 200 ppm              | N.E.             |
| Cellulose  | 9004-34-6  | 1.0                  | 10 mg/m <sup>3</sup>    | N.E.           | 15 mg/m <sup>3</sup> | N.E.             |
| Silice Amorphe                                     | 7631-86-9  | 1.0                  | N.E.                    | N.E.           | N.E.                 | N.E.             |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|                                     |                               |   |               |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| <b>Caractéristiques:</b>            | Liquide                       | <b>Etat Physique:</b>                       | Liquide       |
| <b>Odeur :</b>                      | MODÉRÉE                       | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Relative Density:</b>            | 1.294                         | <b>pH:</b>                                  | Non déterminé |
| <b>Point de congélation, ° C:</b>   | Non déterminé                 | <b>Viscosité:</b>                           | Non déterminé |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | Miscible                      | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non déterminé |
| <b>Decomposition Temp., °C:</b>     | Non déterminé                 | <b>Explosive Limits, vol%:</b>              | 0.6 - 4.2     |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | 100 - 244                     | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | 94            |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Ne supporte pas la combustion | <b>Auto-ignition Temp., °C:</b>             | Non déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus lent que l'Éther         | <b>Pression de vapeur, mmHg:</b>            | Non déterminé |
| <b>Densité de vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air          |   |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes. Éviter toutes les sources d'inflammation possibles.

**INCOMPATIBILITÉ:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Provoque l'irritation des yeux. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'œil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** La substance peut provoquer une légère irritation cutanée. Peut provoquer une irritation cutanée. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Peut causer des maux de tête ou des étourdissements. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut être nocive si ingérée. Risque d'aspiration si ingérée; peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Poison, peut être mortel ou causer la cécité si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de

titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

#### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u>                                | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|--|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 13463-67-7    | Dioxyde de Titane                                  | >10000 mg/kg Rat           | N.I.                         | N.I.               |
| 25265-77-4    | 2,2,4-Triméthyl-1,3-pentanediol 2-méthylpropanoate | 3200 mg/kg Rat             | >15200 mg/kg Rat             | N.I.               |
| 14808-60-7    | Silice Cristalline                                 | 500 mg/kg Rat              | N.I.                         | N.I.               |
| 67-56-1       | Alcool Méthyllique                                 | 5628 mg/kg Rat             | N.I.                         | 83.2 mg/L Rat      |
| 9004-34-6     | Cellulose  | N.I.                       | N.I.                         | >5.8 mg/L Rat      |
| 7631-86-9     | Silice Amorphe                                     | >5000 mg/kg Rat            | >2000 mg/kg Rabbit           | >2.2 mg/L Rat      |

N.I. - Aucune Information

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

|                     | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada)</u> |
|---------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------|---------------------|
| UN Number:          | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Nom UN::            | Non réglementé          | Non réglementé              | Non réglementé       | Non réglementé      |
| Classe de danger :  | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Groupe d'emballage: | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Quantité Limitée:   | Non                     | Non                         | Non                  | Non                 |

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

#### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> |
|---------------------|---------------|
| Alcool Méthyllique  | 67-56-1       |

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

**Nom chimique**

Méthyl-4-Isothiazol-3-One

**N° CAS**

2682-20-4

**16. Autres informations****Evaluations HMIS**

Santé: 2\*    Inflammabilité: 1    Risque physique: 0    Protection individuelle: X

**Classements NFPA**

Santé: 2    Inflammabilité: 1    Instabilité: 0

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 83

CE DATE DE RÉVISION: 8/12/2015

**MOTIF DE LA RÉVISION:**

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisation et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

|                                       |  |                            |  |
|---------------------------------------|--|----------------------------|--|
| <b>Nom:</b>                           | TRANSF QT 4PK CABINET TOP COAT SATIN   | <b>Date de Révision:</b>   | 8/12/2015  |
| <b>Product Identifier:</b>            | 261286   | <b>Société/Entreprise:</b> | Nouvelles CE   |
| <b>Classe/Utilisation du Produit:</b> | Cabinet Topcoat/ Transformations   |                            |  |
| <b>Société/Entreprise:</b>            | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA | <b>Fabricant:</b>          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
| <b>Préparée par:</b>                  | Service des affaires réglementaires  |                            |  |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence:</b> | Hotline de 24 heures: 847-367-7700   |                            |  |

## 2. Identification des dangers

**Classement de la Préparation**

**Symboles du produit**

Pas une substance ou un mélange dangereux.

**Mention d'avertissement**

Aucun mot de signal a été attribué

## 3. Information sur les composants

### SUBSTANCES DANGEREUSES

| <u>Nom chimique</u>                    | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.% Range</u> | <u>Symbols GHS</u>  | <u>Phrases GHS</u>       |
|--|---------------|-------------------|---------------------|--------------------------|
| 2-Méthoxyméthyléthoxypropanol          | 34590-94-8    | 2.5-10            | Aucune information. | Aucune information.      |
| Éther n-butylique du dipropylèneglycol | 29911-28-2    | 2.5-10            | Aucune information. | Aucune information.      |
| Diméthyléthanolamine                   | 108-01-0      | 0.1-1.0           | GHS02-GHS05-GHS06   | H226-302-312-314-331-335 |
| Triéthylamine                          | 121-44-8      | 0.1-1.0           | GHS02-GHS05-GHS06   | H225-302-311-314-330-335 |

## 4. Premiers secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhalé, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Garder les contenants hermétiquement fermés. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIEL EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermés.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le contact avec les yeux.

**Entreposage :** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Préserver du gel. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

| Nom chimique                            | N° CAS     | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|---|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| 2-Méthoxyméthyléthoxypropanol           | 34590-94-8 | 10.0                 | 100 ppm       | 150 ppm        | 100 ppm      | N.E.             |
| Éther n-butylique du dipropylène glycol | 29911-28-2 | 5.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Diméthyléthanolamine                    | 108-01-0   | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Triéthylamine                           | 121-44-8   | 1.0                  | 1 ppm         | 3 ppm          | 25 ppm       | N.E.             |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|                                     |                               |   |               |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| <b>Caractéristiques:</b>            | Liquide                       | <b>Etat Physique:</b>                       | Liquide       |
| <b>Odeur: :</b>                     | MODÉRÉE                       | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Relative Density:</b>            | 1.022                         | <b>pH:</b>                                  | Non déterminé |
| <b>Point de congélation, ° C:</b>   | Non déterminé                 | <b>Viscosité:</b>                           | Non déterminé |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | Miscible                      | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non déterminé |
| <b>Decomposition Temp., °C:</b>     | Non déterminé                 | <b>Explosive Limits, vol%:</b>              | 1.7 - 12.6    |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | 100 - 231                     | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | 94            |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Ne supporte pas la combustion | <b>Auto-ignition Temp., °C:</b>             | Non déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus lent que l'Éther         | <b>Pression de vapeur, mmHg:</b>            | Non déterminé |
| <b>Densité de vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air          |   |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes.

**INCOMPATIBILITÉ:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Provoque l'irritation des yeux. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** La substance peut provoquer une légère irritation cutanée. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut être nocive si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Aucune information.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

**Valeurs de toxicité aiguë**

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u>           | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|-------------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 34590-94-8    | 2-Méthoxyméthyléthoxypropanol | 5230 mg/kg Rat             | 9500 mg/kg Rabbit            | N.I.               |
| 108-01-0      | Diméthyléthanolamine          | 1803 mg/kg Rat             | 1220 mg/kg Rabbit            | N.I.               |
| 121-44-8      | Triéthylamine                 | 460 mg/kg Rat              | 416 mg/kg Rabbit             | 0.42 mg/L Rat      |

N.I. - Aucune Information

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

|                     | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada)</u> |
|---------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------|---------------------|
| UN Number:          | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Nom UN::            | Non réglementé          | Non réglementé              | Non réglementé       | Non réglementé      |
| Classe de danger :  | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Groupe d'emballage: | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Quantité Limitée:   | Non                     | Non                         | Non                  | Non                 |

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

#### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

#### Nom chimique

Triéthylamine

#### N° CAS

121-44-8

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

## 16. Autres informations

#### Evaluations HMIS

Santé: 2\*    Inflammabilité: 1    Risque physique: 0    Protection individuelle: X

#### Classements NFPA

Santé: 2    Inflammabilité: 1    Instabilité: 0

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 272

CE DATE DE RÉVISION: 8/12/2015

#### MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

|   |  |                            |  |
|---|--|----------------------------|--|
| <b>Nom:</b>                               | SEM TRANSF HP 6PK CABINET JAVA<br>GLAZE  | <b>Date de Révision:</b>   | 8/12/2015  |
| <b>Product Identifier:</b>                | 280424   | <b>Société/Entreprise:</b> | Nouvelles CE   |
| <b>Classe/Utilisation du<br/>Produit:</b> | Cabinet Glaze/ Transformations   |                            |  |
| <b>Société/Entreprise:</b>                | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA | <b>Fabricant:</b>          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
| <b>Préparée par:</b>                      | Service des affaires réglementaires  |                            |  |
| <b>Numéro de téléphone d<br/>urgence:</b> | Hotline de 24 heures: 847-367-7700   |                            |  |

## 2. Identification des dangers

### Classement de la Préparation

### Symboles du produit

Pas une substance ou un mélange dangereux.

### Mention d'avertissement

Aucun mot de signal a été attribué

## 3. Information sur les composants

### SUBSTANCES DANGEREUSES

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%<br/>Range</u> | <u>Symbols GHS</u>  | <u>Phrases GHS</u>  |
|---------------------|---------------|-----------------------|---------------------|---------------------|
| Noir de Carbone     | 1333-86-4     | 0.1-1.0               | Aucune information. | Aucune information. |
| Ammoniac            | 7664-41-7     | 0.1-1.0               | GHS05-GHS06         | H302-314-331        |
| Additives           | Propriétaire  | <0.1                  | Aucune information. | Aucune information. |

## 4. Premiers secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Garder les contenants hermétiquement fermes. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIEL EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

| Nom chimique    | N° CAS       | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA       | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA          | OSHA PEL-CEILING |
|-----------------|--------------|----------------------|---------------------|----------------|-----------------------|------------------|
| Noir de Carbone | 1333-86-4    | 1.0                  | 3 mg/m <sup>3</sup> | N.E.           | 3.5 mg/m <sup>3</sup> | N.E.             |
| Ammoniac        | 7664-41-7    | 1.0                  | 25 ppm              | 35 ppm         | 50 ppm                | N.E.             |
| Additives       | Propriétaire | 0.1                  | N.E.                | N.E.           | N.E.                  | N.E.             |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|                                     |                               |   |                     |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|---------------------|
| <b>Caractéristiques:</b>            | Liquide                       | <b>Etat Physique:</b>                       | Liquide             |
| <b>Odeur :</b>                      | MODÉRÉE                       | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.                |
| <b>Relative Density:</b>            | 1.041                         | <b>pH:</b>                                  | Non déterminé       |
| <b>Point de congélation, ° C:</b>   | Non déterminé                 | <b>Viscosité:</b>                           | Aucune information. |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | Miscible                      | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non déterminé       |
| <b>Decomposition Temp., °C:</b>     | Non déterminé                 | <b>Explosive Limits, vol%:</b>              | 2.6 - 12.6          |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | 100 - 187                     | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | 94                  |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Ne supporte pas la combustion | <b>Auto-ignition Temp., °C:</b>             | Non déterminé       |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus lent que l'Éther         | <b>Pression de vapeur, mmHg:</b>            | Non déterminé       |
| <b>Densité de vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air          |   |                     |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes.

**INCOMPATIBILITÉ:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** La flamme produit l'irritation.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut être nocive si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancérogène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - <Non classé en tant que cancérogène pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

**Valeurs de toxicité aiguë**

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <b>N° CAS</b> | <b>Nom chimique</b> | <b>LD50 par voie orale</b> | <b>LD50 par voie cutanée</b> | <b>Vapeur CL50</b> |
|---------------|---------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 7664-41-7     | Ammoniac            | 350 mg/kg Rat              | N.I.                         | N.I.               |

N.I. - Aucune Information

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

|                     | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada)</u> |
|---------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------|---------------------|
| UN Number:          | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Nom UN::            | Non réglementé          | Non réglementé              | Non réglementé       | Non réglementé      |
| Classe de danger :  | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Groupe d'emballage: | N.A                     | N.A                         | N.A                  | N.A                 |
| Quantité Limitée:   | Non                     | Non                         | Non                  | Non                 |

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

#### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

#### Nom chimique

Ammoniac

#### N° CAS

7664-41-7

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

#### Nom chimique

Méthyl-4-Isothiazol-3-One

5-Chloro-2-Méthylisothiazol-3(2H)-One

#### N° CAS

2682-20-4

26172-55-4

## 16. Autres informations

#### Evaluations HMIS

Santé: 2\*    Inflammabilité: 1    Risque physique: 0    Protection individuelle: X

#### Classements NFPA

Santé: 2    Inflammabilité: 1    Instabilité: 0

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 839

CE DATE DE RÉVISION: 8/12/2015

#### MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.